

Appel aux élus de l'agglomération rouennaise

Comme vous le savez, l'eau est un besoin vital.

Comme vous le savez également, la ressource en eau est à la fois rare et fragile.

Comme vous le savez enfin, la facture d'eau pèse lourd dans le budget des familles.

Comment tolérer alors la logique du profit à court terme, la loi des actionnaires et l'opacité dans ce domaine ?

Malheureusement, en France, la gestion de l'eau a souvent été confiée à des compagnies privées, de véritables multinationales, qui réalisent des profits colossaux sur la facture des usagers.

Aujourd'hui encore, la distribution de l'eau dans les communes de la banlieue sud de Rouen (Sotteville, Saint-Etienne, Petit-Quevilly, Petit-Couronne, Grand-Couronne, Moulineaux) est confiée à la société Véolia. Depuis des années, cette société augmente ses tarifs et s'enrichit sur notre dos.

Le 31 décembre 2009, le contrat entre la banlieue sud de Rouen et Véolia arrive à échéance.

Nous vous demandons de ne pas renouveler ce contrat avec Véolia.

Nous vous demandons de ne plus confier notre eau à des entreprises privées.

Nous vous demandons de faire distribuer l'eau directement par le service public.

- Le retour au service public, c'est la possibilité de payer l'eau à son **juste prix**.
- C'est la possibilité d'établir une **gestion plus transparente**, donnant plus de droits aux usagers et à leurs associations.
- Dans l'intérêt de tous et des générations futures, c'est l'occasion de lancer **une politique ambitieuse d'économie et de protection de la ressource**.

Le personnel de la régie publique de l'agglomération de Rouen distribue déjà l'eau dans cinq communes : Rouen, Grand-Quevilly, Darnétal, Fontaine-sous-Préaux et Saint-Martin-du-Vivier. Nous voulons que cette régie soit renforcée, en personnel et en moyens, pour exploiter le service de l'eau dans nos communes. Notre ambition, c'est le retour de toutes les communes de l'agglomération rouennaise dans le service public, au fur et à mesure qu'arrivent à échéance les contrats avec les entreprises privées. C'est la mise en place d'une régie d'agglomération capable d'exploiter le service de l'eau sur l'ensemble du territoire de la communauté d'agglomération. Car **à la logique du privé, nous préférons la logique du service public.**

Ne plus confier l'eau au privé en banlieue sud serait une étape importante dans la mise en place d'un service public de qualité, renforcé, démocratisé, respectueux de ses salariés comme des usagers, servant l'intérêt général dans une perspective de développement durable

C'est possible.

D'autres villes et agglomérations ont fait le choix du service public (Elbeuf, Cherbourg, Grenoble...).

C'est à vous maintenant, mesdames et messieurs les conseillers de l'agglomération rouennaise, de choisir le service public.